

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le : **mardi 9 avril 2024, à 19h15**, à la petite salle du Mitan Vendéen.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Urbanisme
 - Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Chantonay : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
4. Comptes rendus des commissions et comités
 - Comité « Développement durable, éolien, espaces verts » du 7 mars 2024
5. Administration générale
 - Convention d'occupation du domaine privé de la Commune au Pont de l'Angle
6. Finances
 - Indemnités pour le gardiennage des églises communales 2024
 - Remboursement de frais à un particulier pour la cérémonie Joseph Goëtz
7. Marchés publics
 - Aire de jeux aux Humeaux
 - Souscription d'une assurance dommages-ouvrage pour la réhabilitation et extension de la Mairie
8. Assainissement
 - Avenant à la convention d'assistance technique avec le Département
9. Questions diverses

Plantations haies et bosquets 🌱

Dans le cadre de son Plan Vendée Biodiversité, le Département de la Vendée a adopté un dispositif d'**aide aux plantations de haies et de bosquets en zone rurale**. C'est bon pour le paysage, la biodiversité et le climat.

Les Collectivités peuvent bénéficier de cette aide si elles portent un projet collectif agricole regroupant des exploitants et des particuliers pour des plantations de haies ou de bosquets localisées hors des zones bâties. La Chambre d'Agriculture réalise l'accompagnement technique : le conseil, le montage du dossier et le suivi du projet. L'aide du Département est importante : elle représente 80% des dépenses. Au final, si le propriétaire plante lui-même, la charge sera négligeable, voire nulle !

Le Département demande à la Commune de s'engager d'ici le 20 avril prochain.

◆ **Tous ceux qui sont intéressés sont invités à se faire connaître en mairie, au plus tôt.**

Ambassadeurs du cœur

Cette année, 28 jeunes élèves de CM1-CM2 de la Commune de Bournezeau se sont engagés à devenir **ambassadeurs citoyens**. Ils participent à plusieurs projets et rencontres citoyennes (devoir de mémoire, pompiers, vœux, rencontre intergénérationnelle, ...).

Etant porteurs de projets, ils ont souhaité réaliser une **action caritative** et ont choisi de faire une collecte pour les Restos du Cœur, **du 8 au 18 avril 2024**.

👉 Ils comptent sur vous !

⇒ Informations complémentaires sur le site de la [Commune de Bournezeau](#).

Balade santé

Le **mardi 9 avril**, à 9h30, départ du parking place de la mairie à Bournezeau.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, venez explorer la Commune de Bournezeau, découvrir de nouveaux paysages lors de balades animées par Aurélien BOSSARD, éducateur sportif, pour une séance Réveil Musculaire. Gratuit. [Inscription obligatoire au 02.51.94.40.23](#).

Temps de convivialité

En tant qu'aidant, vous êtes probablement attentif à la santé et au bien-être de votre proche, mais pour prendre soin de l'autre, il faut prendre soin de soi !

Dans le cadre de son programme d'accompagnement des aidants le Comité Action Sociale Agirc-Arrco Pays de la Loire, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Chantonay et le Nids des Aidants a le plaisir de vous inviter à la projection du film documentaire :

🎬 "Mon Vieux" d'Elie Semoun et Marjory Dejardin qui sera diffusé le **mardi 16 avril**, de 14h15 à 16h30 (accueil dès 14h00), au Ciné Lumière à Chantonay.

Pour les adhérents à la caisse de retraite AGIRC-ARRCO, vous avez la possibilité d'y participer gratuitement en présentant l'invitation qu'elle vous a adressés.

Boutique solidaire du secours catholique

Une boutique solidaire (vêtements, linge de maison) du Secours catholique est ouverte, à Chantonay, tous les vendredis après-midi et le premier samedi de chaque mois (de 10h à 12h).

Ce samedi, **6 avril**, la boutique solidaire sera donc ouverte. Elle a vocation d'accueillir toutes les personnes en difficulté, sans distinction d'origine ou de convictions.

Journée des familles

Dans le cadre du Réseau Parentalité, la Communauté de Communes du Pays de Chantonay et ses partenaires proposent la seconde édition de « LA JOURNEE DES FAMILLES » 🌟, qui aura lieu le : **samedi 6 avril 2024, de 10h à 18h**, à la salle Antonia à Chantonay.

Tout au long de la journée, de nombreux ateliers ludiques, de détente et/ou de jeux seront proposés pour tous, de la petite enfance à l'adolescence, mais aussi des temps dédiés aux parents.

→ Informations complémentaires et inscriptions sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay [en cliquant ici](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Familles Rurales / Accueil de Loisirs : Programme des vacances de Printemps

L'association Familles Rurales propose un programme d'animations à destination des ados durant les vacances de Printemps, du 22 au 30 avril.

Vous pouvez consulter le programme des animations [en cliquant ici](#).

⇒ Inscription possible jusqu'au **dimanche 7 avril**.

Les amis de la bibliothèque : bébés lecteurs

L'association des Amis de la bibliothèque vous informe que la **prochaine séance des bébés lecteurs** 🧸📖 est décalée au **lundi 8 avril**, le 1er lundi étant férié.

Pour rappel, les séances ont lieu tous les 1ers lundi du mois, dans la salle du Foyer Soleil, rue des Aubépines.

Les Courli'zelles : spectacle

L'association des Courli'zelles vous informe qu'elle organise le **samedi 13 avril**, à partir de 16h15 à la salle du Mitan, un spectacle de conte "même pas peur", au profit de leur projet pour le Sénégal.

Public de 4 à 84 ans. Tarif : 3 €

Vente de boissons, gâteaux et friandises sur place.

→ Informations complémentaires et inscription sur le site helloasso [en cliquant ici](#).

Bournezeau Sports Mécaniques : Course de côte

L'association du BSM vous rappelle que la traditionnelle Course de côte de Bournezeau aura lieu les **13 et 14 avril 2024**.

Marc Fleury ne sera pas présent mais sera remplacé par un autre drifter Suisse Steve Rinzos.

Bar et restauration sur place. Parcours fléché depuis le centre de Bournezeau.

🚗 Affiche et informations complémentaires [en cliquant ici](#).

Société Amicale des chasseurs de Bournezeau : concours de pêche

L'association de la Société de l'Amicale des chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise un concours de pêche à la truite le **samedi 20 avril 2024**.

Ouverture à partir de 7h30. Inscription auprès de M. Valentin GUYAU au 06.13.86.94.46.

Tarif : 10 €. Bar et sandwiches sur place.

→ Affiche de l'évènement dans l'agenda du site [en cliquant ici](#).

Familles Rurales : Vente de saucissons et bières

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous informe qu'elle organise une vente de saucissons "les délices Lyonnais" & bières "ferme-brasserie la Muette".

La distribution fin mai à l'Accueil de Loisirs.

👉 Commander à passer avant le 1er mai. Bon de commande téléchargeable [en cliquant ici](#) ou dans le hall de l'Accueil de loisirs.

POUR RAPPEL

Travaux sur la 2x2 voies Bournezeau La Roche sur Yon

Des travaux de réfection de la chaussée seront effectués du **2 avril au 7 juin 2024**, sur la route départementale reliant Bournezeau à La Roche sur Yon. Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera réglementée ⊖ avec des fermetures de voies, des réductions de la vitesse, des fermetures de bretelles... Des déviations seront mises en place.

Retour sur le 80ème anniversaire du crash de l'avion de Joseph Goëtz

Le week-end de commémoration du 23 et 24 mars 2024, nous avons rendu hommage au pilote américain Joseph Goëtz dont l'avion abattu par les Allemands s'est crashé à la Brejonnaire, le 21 mars 1944 .

Ces deux jours ont remporté un grand succès grâce à l'implication des exposants et au grand nombre des présents à la cérémonie à la stèle et à l'exposition salle du Mitan.

Un grand merci aux enfants, aux ambassadeurs citoyens, pour leurs messages de paix et à toutes les bonnes volontés pour leur intérêt au devoir de mémoire. Ces 2 jours resteront dans les mémoires avec de riches moments de témoignages.

Vous avez peut-être pris des photos 📷 ou des vidéos 📹 du défilé et des expositions proposées, nous vous invitons à les transmettre au [service communication](#) de la mairie pour étoffer notre photothèque.

Eclats de livres

Du **19 avril au 4 mai 2024** le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay vous propose la dixième édition du festival « Éclats de Livres ».

Venez vous émerveiller dans les bibliothèques pour de riches découvertes autour de la musique et du son.

En compagnie des musiciens, artistes, comédiens, illustrateurs, auteurs qui font vivre nos bibliothèques. En écoutant votre curiosité vous pourrez vous essayer à toute sorte de pratique : de la percussion, de la typographie, de l'imaginaire aux mots...

Le festival vous promet, cette année encore, des rencontres riches pour tous les âges et tous les goûts.

. À la bibliothèque de Bournezeau un atelier «Acoumastik» aura lieu le vendredi 3 mai, à 14h30, pour un public de 6 à 10 ans.

📅 *Le planning et le détail des animations sont disponibles en bibliothèque et sur le site internet du réseau des bibliothèques :* <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/>

Les places sont limitées et les réservations obligatoires. Inscriptions sur le site du réseaux des bibliothèques ou auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay au 02.51.94.40.23.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

Les ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc...). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Une **consultation** des habitants est organisée dans ce cadre du **15 mars au 15 avril 2024**.

Vous pouvez dans ce cadre :

. Venir consulter en mairie le dossier de consultation,

. Participer en ligne via la plateforme de participation citoyenne sur le site <https://participer.ecollectivites.fr/processus/bournezeau-zaenr>

La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay

Un programme culturel pour découvrir ou redécouvrir l'art, de façon ludique et numérique, à travers des visites, des ateliers ou encore des jeux. Le tout guidé par une médiatrice.

Du 13 au 27 avril, à la salle des Arcades de Chantonnay, la Micro-Folie explore les liens entre art et artisanat sur le thème "le grand départ".

Gratuit et accessible à tous !

👁️ Retrouvez le programme des animations proposées sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

🏠 15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

Agenda

09/04/2024

Réunion du Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 9 avril 2024, à 19h15, à la petite salle du Mitan Vendéen.



13/04/2024 au 14/04/2024

Course de côte

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



13/04/2024

Spectacle de contes "même pas peur"

organisé par l'association des Courli'zelles



19/04/2024 au 28/04/2024

Représentations théâtrales

organisées par l'association des Pattes à trac





20/04/2024

Concours de pêche à la truite

organisé par l'Amicale des chasseurs de Bournezeau

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.